



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 13 mai 2019

COATICOOK, le 13 mai 2019 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures, l'équipe s'affaire à procéder à l'inspection des conduites et à la préparation du nettoyage du réseau ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent à l'élagage sur le réseau ;
- Du côté de la voirie, les employés s'occupent de la réparation de certains chemins, ils ont amorcé le nettoyage des rues et le rapiéçage des rues ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, l'équipe travaille actuellement à l'ouverture des parcs et à l'installation du mobilier urbain.

Urbanisme et environnement

Octroi d'une aide financière de 21 000 \$ à l'Association des Résidents de Baldwin Mills Inc. pour le projet de revégétalisation des berges du lac Lyster

La Ville de Coaticook a adopté une résolution concernant la revégétalisation des berges du lac Lyster. L'Association des Résidents de Baldwin Mills Inc. exécutera les travaux de revégétalisation des berges du lac. Le conseil municipal a résolu d'octroyer une aide financière de 21 000 \$ à l'Association des Résidents de Baldwin Mills Inc. pour effectuer la revégétalisation des berges du lac Lyster. Cette somme sera affectée aux projets spéciaux.

Communication, culture et tourisme

Proclamation de la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2019

La Semaine québécoise des personnes handicapées aura lieu du 1er au 7 juin 2019. Cette semaine constitue une occasion de sensibilisation aux enjeux qui touchent les personnes handicapées. Elle vise à sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance des petits gestes que nous pouvons poser pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées. La Ville de Coaticook encourage et sensibilise ses citoyens à adopter une attitude positive et un soutien de leur collectivité à l'égard des personnes handicapées. Le conseil municipal a résolu de proclamer la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2019.

Services extérieurs

Dépôt d'une demande auprès au Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) pour la réfection du Parc Boisjoli

La Ville de Coaticook a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour le projet de réfection du parc Boisjoli.

Le Fonds de développement de la MRC de Coaticook a pour mission de soutenir la réalisation de projets structurants pour le développement du territoire de la MRC de Coaticook. Le comité d'analyse de la Ville, qui a pour mission de procéder à la recommandation auprès de la MRC de Coaticook appuie qu'un montant de 39 082 \$ (enveloppe locale et territoriale) soit consacré au projet de réfection du parc Boisjoli. Les élus de Coaticook reconnaissent que le projet est bénéfique à tous les citoyens de la Ville de Coaticook. Pour cette raison, ils ont résolu de déposer la demande au Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

Réquisition au montant de 2 988 \$ pour la fabrication d'un mur de pratique pour le tennis au parc Shurtleff

Le tennis devient de plus en plus populaire à Coaticook. Pour cette raison, les élus désirent procéder à l'installation d'un mur de pratique pour le tennis au parc Shurtleff. La Ville de Coaticook a reçu une offre de la compagnie Acier Lemieux inc. au montant de 2 988 \$ plus les taxes applicables. Le conseil municipal a résolu d'accepter cette offre.

Entente entre la Ville de Coaticook et le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques souhaite effectuer des travaux de forage sur la propriété de la Ville de Coaticook, plus précisément le lot 2 935 528 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook. Pour se faire, le Ministère doit obtenir un droit de passage et d'utilisation d'une parcelle de terrain appartenant à la Ville. Soucieux de préserver l'environnement et de lutter contre les changements climatiques, les élus ont résolu de signer l'entente avec le Ministère.

Administration et conseil

Adoption de la Politique concernant la réception et le traitement des plaintes à l'égard du processus de demandes de soumissions publiques et avis d'intention de la Ville de Coaticook

Suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (L.R.Q., c. A-33.2.1) qui obligent les organismes municipaux à se doter d'une procédure de traitement des plaintes qu'ils recevront à l'égard de leurs processus de demandes de soumissions publiques et de leurs avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique, les élus ont convenu d'adopter une politique. Les plaintes admissibles concerneront uniquement l'une ou l'autre des situations visées par la Loi, soit la demande de soumissions publique ou l'avis d'intention d'octroyer un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique pour les contrats dont la valeur est de, minimalement, 101 100 \$. Le conseil municipal a résolu d'adopter la : «Politique concernant la réception et le traitement des plaintes à l'égard du processus de demandes de soumissions publiques et avis d'intention de la Ville de Coaticook»;

Appui à la Clinique médicale de Coaticook GMF des Frontières afin de remplacer le départ à la retraite de quatre médecins

La clinique médicale de Coaticook, GMF des Frontières, a annoncé le départ à la retraite de 4 médecins à la fin 2020. Ces départs vont amener une pénurie de médecins dans cette clinique. Le GMF des Frontières est la seule clinique qui dessert les citoyens de la MRC de Coaticook. Actuellement, 98% de la population de la MRC de Coaticook a accès à un médecin de famille. Ce ratio diminuerait à environ 67% à la suite des 4 départs à la retraite. Le conseil municipal de Coaticook a résolu de demander au Gouvernement du Québec, et plus particulièrement à la ministre de la Santé et des services sociaux, ainsi qu'à notre députée, de faire un effort spécial pour que les 7 500 patients touchés par ces départs à la retraite ne se retrouvent pas sans médecin de famille.